85
Monsieur gilly chirurgien aide major de lhopital de givet á envoyé cinq observations á lacademie, dont la 1.re a pour objet un coup depée donné á un officier le 22 du mois de fevrier 1761. lequel coup entroit par lhypocondre droit á côté du cartilage des fausses côtes percoit le gros lobe du foye et lestomach de part en part et sortoit par lhypocondre gauche entre la 4me et la 5.me des fausses côtes. cette playe a été suivie de beaucoup daccidens que mr gilly á calmez et á conduit la maladie á une parfaite guerison dans lespace de 27 jours.
je croit que lacademie peut faire usage de cette observation

La 2.me est sur un coup de sabre la lame dans le foureau, porté sur la partie superieure dun des parietaux dun dragon, lequel coup ne fu accompagné daucun accident ny ayant pas la moindre contusion; mais ce calme ne fu que de quelques jours, car peu de tems aprés le malade fu pris dun frisson au quel succeda un accéz de fievre tres violent avec une douleur de tête tres vive, on saigna le malade du bras et du pied en peu de tems, on employa les boissons convenables et la fievre diminua ainsi que la douleur de tête qui d'universelle quelle etoit se fixa á lendroit qui avoit été frappé (ce dont il ne setoit point encore pleind) dailleurs les yeux etoient boufis et particulierement celui opposé au coup, ce qui determina mr gilly á raser la tête dans cet endroit ou il trouva une elevation sensible; soupconnans tout le mal au pericrâne, il fit une incision crucialle en cet endroit et le trouva detaché en plusieurs de ses points; il cru pour lors avoir trouvé la vraye cause du mal; mais le meme jour, le malade tomba dans un assoupissement letargique, ce qui etonna beaucoup mr gilly et ce pendant le determina á y appliquer une couronne de trepan. la piece dos etans enlevée, il apperçu la dure mere tendüe; il louvrit, ce qui donna issüe á une cuillerée environ de pus et pour lors le malade repris connoissance. il le pansa

ARC 28 d. 12285

ensuite ~~[illegible]~~ comme il est dusage. il nij eu auquns accidens dans la suite, et le malade fû complettement guerri au bout de deux mois,

je pense que lacademie doit admettre cette observation.

La 3.me est sur un coup de pointe de sabre à la partie interne et superieure du bras dun soldat. cette playe dans les commencemans nanonçoit rien de facheux dit m.r gilly, il nij avoit qune espece de petit trombus, sur lequel il fit appliquer un plumaceau chargé de beaume darceus; mais il fu suivi daccidans les plus facheux. un frisson et une fievre tres forte survint au malade. le petit trombus aÿant tombé en supuration devint une ulcere considerable, une emoragie qui arriva mis le malade à deux doigts de perir, la gangreme sempara de tout le membre et il paroissoit que le remede le plus convenable etoit lamputation dans larticle, cependant sans la faire, le malade à gueri dans lespace de cinquante jours.

je croit que si m.r gillÿ avoit dabord dilatté la playe tous ces accidans ne seroient pas survenus. je pense que lacademie ne peut admettre cette observation.

La 4.me est sur un coup de pointe de sabre à la partie superieure du bras dun dragon vers lattache inferieure du muscle deltoide, il ne fu amené à lhopital que le 6.me jour de sa blesure. le bras etoit antierement sphacelé depuis la partie inferieure du deltoide jusqua lextremité des doigts. lavis de tous les chirurgiens de lhopital etoit lamputation dans larticle: mais m.r sagieux qui fut apellé fu dun avis contraire et leurs fit appercevoir quil ÿ avoit une separation prochaine du mort davec le vif, ce qui effectivement arriva dans la suite et on ne fit que scier los à lendroit de la separation et le malade gueri parfaitement dans lespace de deux mois.

je ne vois rien de bien particulier dans cette observation ce sont de ces faits qui ne sont pas rares; je pense que lacademie ne peut faire usage de cette observation.

la 7.me observation tend à prouver quil faut eviter les amputations le plus quil est possible, et pour le prouver il raporte la guerison d'un grenadier des volontaires de confland qui reçu un coup de feu à travers la partie superieure du bras droit a un travers de doigt de distance de sa grande articulation: il sembloit quil n'y avoit pas dautre parti à prendre que de faire lamputation dans larticle, il fit cependant des incisions convenables pour extraire les corps etrangers et les esquilles: la cure fu tres traversée. cependant le malade a gueri sans amputation dans lespace de cinq mois ou environ

je ne croit pas que lacademie puisse faire usage de cette observation

Busnel

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE